

## **LE PRÉSIDENT**

- Vu le code de l'éducation et notamment son article D 719-3,
- Vu les statuts d'Avignon Université et notamment son article 20,
- Vu l'arrêté du président (SAJ) n°2024-19-DAGAP du 20 septembre 2024 modifiant la composition du Comité Électoral Consultatif

## **ARRÊTE,**

### **Article 1 :**

Madame BONNOT Marina, représentante de l'établissement désignée par le président de l'université intègre le Comité Électoral Consultatif en remplacement de Madame ANDRZEJEWSKI Florence.

**Article 2 :** Le Comité Électoral Consultatif est composé comme suit :

<b>RÉPRÉSENTANTE DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE</b>
CARBONE Catherine Directrice adjointe de la DRAESRI (Direction régionale académique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

<b>RÉPRÉSENTANTES DE L'ÉTABLISSEMENT</b>
AUTIER Anne-Laure, Responsable du pôle pilotage et coordinatrice de paie (DRH) BONNOT Marina, Directrice des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) DUPRET GERMAIN Séverine, Cheffe du Bureau du déploiement et de l'accompagnement des outils de la formation (DES)

<b>REPRÉSENTANTS DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CA</b>	
<b>Collège A</b>	<b>Liste d'appartenance</b>
DOUVINET Johnny	Pour une Université Créative et engagée

Collège B	Liste d'appartenance
PAYAN Paul	Pour une Université Créative et engagée

Collège BIATSS	Liste d'appartenance
SERON Jenny	SNASUB-FSU / FERC Sup-CGT
LUBIN Mario	SNPTES-UNSA

Collège USAGERS	Liste d'appartenance
MAZZITELLI Lisa	Bouge ton Campus avec Inter'asso Avignon et ses associations
YEPEZ Thomas	UNI : On agit, tu réussis !

**Article 3** : Les dispositions des autres articles de l'arrêté précité restent sans changement.

**Article 4** : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans le hall de la zone présidence et mis en ligne sur e-Doc.

Fait à Avignon, le 09 décembre 2024  
 Le Président d'Avignon Université,  
 Signature calligraphique  
 Georges Linares  
 le 10/12/2024 15:50:46 +01:00



Georges LINARÈS  
 AVIGNON  
 UNIVERSITÉ

Transmise au Recteur de région académique, Chancelier des universités le 10 DEC. 2024